

N° 96 Du 10 avril 1806

Laissez passer librement Jean Rosignol domicilié à id municipalité id ans, taille id
natif de Guyane département de la Gironde âgé de 34 ans, taille id
d' id cheveux et id sourcils de couleur yeux verts
d'un brun nez droit bouche ordinaire menton ronde visage id
front id inscrit sur le tableau de sa commune, sous le N° id
allant en voyage ainsi qu'il en a fait sa déclaration, sans donner ni

souffrir qu'il soit donné aucun empêchement; et prêtez-lui assistance en cas de besoin.
Le présent passeport valable pour 4 décades seulement, pour sortir du territoire de la République.

Délivré d'après l'avis appratif de main de Guyane de main de Guyane demeurant
en date du 3 de de main de Guyane et sur l'attestation du citoyen Jacques Cabanes demeurant à
à St Christophe et du citoyen Jacques Cabanes demeurant à
lesquels ont signé avec nous. Jean Rosignol notaire

Pierre Fraissinier Cabanes

N° 97 Du 2 juin

Laissez passer librement Jean Marie domicilié à id municipalité id ans, taille id
natif de St Antoine des Mours département de la Gironde âgé de 34 ans, taille id
d' id cheveux et id sourcils de couleur yeux gris
d'un brun nez droit bouche ordinaire menton ronde visage id
front id inscrit sur le tableau de sa commune, sous le N° id
allant en voyage ainsi qu'il en a fait sa déclaration, sans donner ni

souffrir qu'il soit donné aucun empêchement; et prêtez-lui assistance en cas de besoin.
Le présent passeport valable pour 4 décades seulement, pour sortir du territoire de la République.

Délivré d'après l'avis appratif de main de St Antoine des Mours de main de St Antoine des Mours demeurant
en date du 1 de de main de St Antoine des Mours et sur l'attestation du citoyen Jacques Cabanes demeurant à
à St Christophe et du citoyen Jacques Cabanes demeurant à
lesquels ont signé avec nous. Jean Marie notaire

Pierre Fraissinier Cabanes

N° 98 Du 2 juin

Laissez passer librement Jean Vignes domicilié à id municipalité id ans, taille id
natif de Guyane département de la Gironde âgé de 33 ans, taille id
d' id cheveux et id sourcils noirs et clairs yeux verts
d'un brun nez droit bouche ordinaire menton ronde visage id
front id inscrit sur le tableau de sa commune, sous le N° id
allant en voyage ainsi qu'il en a fait sa déclaration, sans donner ni

souffrir qu'il soit donné aucun empêchement; et prêtez-lui assistance en cas de besoin.
Le présent passeport valable pour 4 décades seulement, pour sortir du territoire de la République.

Délivré d'après l'avis appratif de main de Guyane de main de Guyane demeurant
en date du 7 de de main de Guyane et sur l'attestation du citoyen Jacques Cabanes demeurant
à St Christophe et du citoyen Jacques Cabanes demeurant à
lesquels ont signé avec nous. Jean Vignes notaire

Pierre Fraissinier Cabanes

A
B
C
D
E
F
G
H
I
J
L
A
N
O
P
Q
R
S
T
V
K
Y